



Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue

DAFPIC/17-727-9 du 09/01/2017

RECRUTEMENT DE CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE - ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Référence : Décret n° 90-426 du 22 mai 1990 (JO du 26 mai 1990) - Note de Service n° 90-129 du 14 juin 1990 (BOEN n° 25 du 21 juin 1990)

Destinataires : Pour attribution : Messieurs les Présidents d'université - Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré - Monsieur le Directeur de l'ESPE - Monsieur le Délégué académique à la formation et à l'innovation pédagogique (DAFIP) - Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Education nationale (DASEN) Pour information : Monsieur le Doyen des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA- IPR) - Madame le Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) - Monsieur le Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC)

Dossier suivi par : Mme SARDOU, conseillère en formation continue - Tel : 04 42 93 88 70 - Fax : 04 42 93 88 67 - ce.dafpic@ac-aix-marseille.fr

La procédure de recrutement de conseillers en formation continue (CFC), de l'académie d'Aix - Marseille, pour l'année scolaire 2017-2018, va être lancée.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter cette information à la connaissance des personnels placés sous votre autorité.

Fonction principale :

Le conseiller en formation continue est chargé de développer les activités de formation professionnelle des adultes au sein du réseau des Greta.

Les personnels intéressés sont invités à télécharger le dossier de candidature depuis le site suivant : **www.gretanet.com (onglet « nous rejoindre »)**

Les documents disponibles sont :

- la notice (informations sur les fonctions de CFC et sur les modalités de recrutement)
- la fiche de candidature
- l'affiche pour l'information des personnels
- le référentiel générique des fonctions du conseiller en formation continue.

Les dossiers de candidature sont à retourner à :

Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue
Rectorat - DAFPIC - Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1.

Clôture de la réception des dossiers de candidature : le 31 mars 2017 au rectorat (DAFPIC).

Des réunions d'information à destination des personnels de l'académie (inscription par mail frederique.sardou@ac-aix-marseille.fr) se tiendront le :

25 janvier 2017 – de 14h à 16h – LP Alexandre Dumas – Cavaillon

1er février 2017 – de 14h à 16h – AFI - 14, rue Jean-François Leca - Marseille 2ème

8 février 2017 –de 14 h à 16h – Salle Devoluy- Rectorat Place Lucien Paye – Aix-en-Provence

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille